

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2019/06/28/2019014646/justel>

Dossier numéro : 2019-06-28/48

Titre

28 JUIN 2019. - Arrêté du Gouvernement flamand portant subventionnement de la perte de valeur foncière en cas de boisement, soutenu par les revenus de la cotisation de conservation des bois en cas de déboisement

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 16-12-2020 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 01-10-2019 page : 89622

Entrée en vigueur : 11-10-2019

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AGF 2020-10-30/24, art. 23, 002; En vigueur : 01-11-2020>